Image not found or type unknown

Rente de conjoint - garantie prévoyance - remariage

Par **xav druj**, le **06/02/2017** à **16:26**

J'ai été marié à Mme X pendant 16 ans, divorcé pendant 6 ans, et je suis marié avec Mme Y depuis 8 ans. La garantie prévoyance proposée par mon employeur propose une rente de conjoint. En cas de décès cette rente va t-elle bénéficier exclusivement à mon épouse actuelle Mme Y ?

Par **youris**, le **06/02/2017** à **16:56**

bonjour,
impossible de répondre sans connaître votre contrat.
il faut poser la question à votre employeur.
salutations

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés